



Crise syrienne

FICHE-INFO ECHO

Faits et chiffres

Estimation du nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire à l'intérieur de la Syrie :

13,5 millions

En zones assiégées ou difficiles d'accès :

4,9 millions
(OCHA/HNO 2017)

Estimation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays :

6,3 millions (OCHA)

Nombre de réfugiés enregistrés (HCR) :

Total : 5 031 622

- Liban : **1 011 366**
- Turquie : **2 973 980**
- Jordanie : **659 246**
- Irak : **236 672**
- Égypte & Afrique du nord : **150 258**

(source : HCR, gouvernement turc)

Financement de l'UE

Total (Commission et États membres) :
Plus de **€ 9,4 milliards**.

En outre, € 3,7 milliards ont été engagés par l'UE et ses États membres lors de la conférence de Bruxelles d'avril 2017.

Protection civile et opérations
d'aide humanitaire
européennes

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél. : (+32 2) 295 44 00

Fax : (+32 2) 295 45 72

email :

echo-info@ec.europa.eu

Site internet :

<http://ec.europa.eu/echo>



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO :
bit.ly/echo-fi



Le camp de Zaatari en Jordanie est le plus grand camp de réfugiés syriens et accueille environ 80 000 réfugiés – Peter Biro/UE/ECHO

En bref

- Entamant sa septième année consécutive de conflit, la Syrie est le terrain de **la plus grande crise humanitaire que le monde ait connue depuis la Deuxième Guerre mondiale**. Les déplacements de population à l'intérieur du pays se poursuivent et le nombre de réfugiés a dépassé les 5 millions de personnes, alors que les combats se poursuivent dans le pays.
- L'Union européenne et ses États membres sont, collectivement, à la tête de la réponse humanitaire internationale. Plus de **€ 9,4 milliards ont été investis dans une aide humanitaire, de stabilisation et de renforcement de la résilience**, pour les Syriens à l'intérieur du pays et ceux réfugiés dans les pays voisins (Liban, Jordanie, Irak, Turquie¹ et Égypte). En outre, **€ 3,7 milliards ont été engagés en promesses de dons** collectivement par l'UE et ses États membres, lors de la **conférence de Bruxelles d'avril 2017**, ce qui représente à peu près 67% de l'ensemble des promesses de dons.
- La Commission européenne finance des programmes humanitaires, implémentés par ses partenaires, qui **apportent une aide humanitaire déterminée par des principes à des millions de gens**, sous forme d'une protection, d'une assistance alimentaire, d'un approvisionnement en eau potable, de distributions d'articles non-alimentaires, d'un hébergement, de traitements médicaux d'urgence.
- **L'UE appelle au respect du droit international humanitaire** (DIH) et condamne ses violations continues. Que l'ensemble des parties au conflit respectent l'assurance d'un accès humanitaire sans entrave, inconditionnel, rapide et sûr est essentiel pour l'organisation d'une aide humanitaire efficace.

¹ Pour de plus amples informations concernant les activités d'ECHO en Turquie et en Irak, nous vous invitons à vous référer aux fiches-info pertinentes.

Situation et besoins humanitaires

Situation humanitaire

En 2017, le conflit se poursuit sans relâche dans toutes les régions de la Syrie. Les civils sont sujets à des attaques continues et les infrastructures sont constamment bombardées. La situation s'est détériorée dans certains endroits, comme dans le Damas rural (Ghouta-est, Qaboun, Jobar, etc.), à Idlib, Daraa, Alep, Homs, ou encore Raqqa. Les intenses combats engendrent de nouveaux besoins et déplacements de population, compliquent l'accès et restreignent les capacités de réponse rapide et efficace. Ils constituent donc un obstacle majeur pour les travailleurs humanitaires.

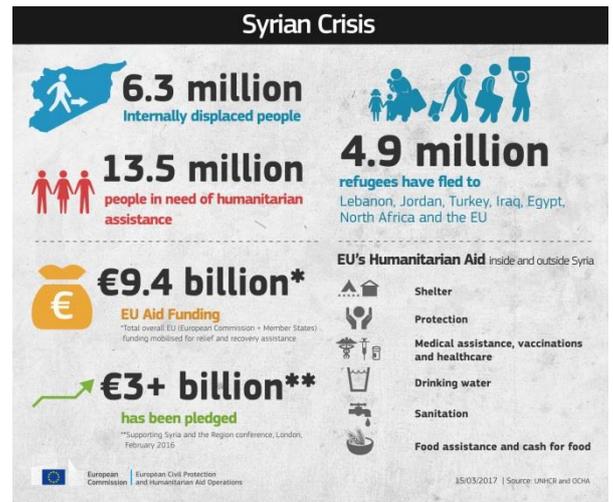
La population syrienne est extrêmement vulnérable et **13,5 millions de personnes ont grandement besoin d'une aide humanitaire** : 6,3 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et 4,9 millions vivent dans des zones difficiles d'accès ou assiégées. Les civils demeurent les premières victimes de ce conflit. Viols et autres violence sexuelles, disparitions forcées, déplacements sous la contrainte, recrutement d'enfants-soldats, exécutions sommaires et bombardements ciblant délibérément des infrastructures civiles, sont devenus monnaie courante.

À ce jour, les déplacements forcés se poursuivent sur base d'accords locaux résultant en des transferts de combattants de groupes armés et de civils. **Les parties au conflit ne cessent de violer systématiquement le DIH, les enfants et les femmes étant particulièrement à risque en termes d'abus et d'exploitation.** Les exemples les plus récents de ces violations sont les attaques à l'arme chimique qui ont eu lieu le 4 avril à Khan Sheikhoun et qui ont fait au moins 87 morts, ou encore l'explosion d'une bombe à Rashidin le 15 avril qui tua au moins 126 personnes dans le contexte d'une attaque à proximité de bus évacuant des civils originaires de Foua et Kefraya, deux villes assiégées dans la province d'Idlib sous contrôle gouvernemental. Des attaques contre les établissements et équipes de santé sont aussi fréquemment signalées, de même que des bombardements à l'aveugle.

Les problèmes sécuritaires demeurent particulièrement inquiétants : le risque de détention est encore élevé pour de nombreux PDI dans divers camps temporaires, de même que le risque d'explosion au vu des nombreuses munitions non-explosées présentes dans les lieux publics et les zones résidentielles. En outre, le manque de documents civils, les séparations familiales, la généralisation des traumatismes et la forte prévalence des personnes handicapées constituent autant d'autres préoccupations en matière de protection.

Le 4 mai, la Russie, la Turquie et l'Iran ont convenu d'un mémorandum pour l'établissement de quatre zones distinctes de désescalade des violences en Syrie, pour une période d'au moins six mois. Bien que la constitution de ces zones ait pour objectif de créer les conditions favorables à l'organisation d'un accès humanitaire, d'une aide médicale, d'un retour des civils déplacés et d'une restauration des infrastructures endommagées, les garanties nécessaires n'ont pas encore été fournies.

Le dernier accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 30 décembre 2016 n'a pas conduit à un élargissement de l'accès humanitaire, qui aurait pourtant pu permettre d'atténuer la détérioration des conditions de vie des populations, tant dans les zones sous contrôle gouvernemental que dans celles aux mains de l'opposition.



Principaux défis

Les problèmes d'**accès** demeurent le premier défi puisque les accords de cessation des hostilités et le renouvellement des résolutions du CSNU mentionné ci-dessus n'ont pas encore abouti à une amélioration substantielle de l'accès humanitaire.

L'ampleur des besoins humanitaires est écrasante dans toutes les régions du pays. La priorité est de traiter et d'évacuer les blessés, de même que d'organiser une aide alimentaire, un approvisionnement en eau, un assainissement et une hygiène, des soins de santé et un hébergement. Les prix des commodités de base continuent d'augmenter et la disponibilité des stocks alimentaires est menacée dans plusieurs régions syriennes. Avec **plus de 11 millions de personnes ayant été contraintes de fuir de chez elles**, les besoins en matière d'hébergement sont importants.

Dans le secteur de la **santé**, les conséquences durables du conflit, comme les pénuries en personnel médical qualifié et en médicaments vitaux, ou encore la destruction d'établissements de santé, ont privé de nombreuses personnes de tout accès aux soins médicaux de base. Les infrastructures médicales continuent d'être la cible de bombardements aériens, faisant des victimes et détruisant les installations. Le blocage de l'acheminement de fournitures médicales, de traitements et d'équipements essentiels, continue d'être utilisé comme technique de guerre.

Les réfugiés syriens constituent désormais la plus importante population de réfugiés au monde issue d'un même pays sur une même génération. Au début du mois de mai 2017, plus de **5 millions de Syriens** ont été enregistrés en tant que réfugiés dans les pays voisins et la région au sens large. Les afflux constatés se rapprochent dangereusement du point de saturation dans les pays partageant une frontière avec la Syrie, en particulier au **Liban**, pays qui, avec la Jordanie, détient le plus haut taux de réfugiés par habitant au monde. La **Turquie** accueille actuellement quelque 2,9 millions de réfugiés syriens, ce qui en fait le pays avec la plus importante population de réfugiés syriens au monde.

Réponse humanitaire de l'Union européenne

Les **€ 455 millions** d'aide humanitaire alloués par l'UE à la crise en Syrie **pour 2016**, de même que les **€ 280 millions alloués pour 2017** (hormis en Turquie), continueront de répondre aux besoins des populations à l'intérieur de la Syrie, ainsi qu'à ceux des réfugiés syriens et de leurs communautés d'accueil dans les pays voisins.

À l'intérieur de la **Syrie**, l'aide humanitaire de l'UE vient répondre aux crises humanitaires urgentes à travers tout le pays, depuis l'ensemble des centres humanitaires. Près de la moitié de l'aide humanitaire de la Commission est consacrée à des opérations humanitaires urgentes, immédiates et vitales. En outre, cette aide comprend l'organisation d'un approvisionnement en eau potable, d'un assainissement et d'une hygiène, de distributions alimentaires et d'articles de première nécessité, et d'activités de protection de l'enfance. Grâce à l'aide humanitaire européenne, rien qu'en Syrie 2 millions de personnes ont pu avoir accès à de l'eau potable, un assainissement et des fournitures hygiéniques, plus de 850 000 personnes ont reçu des vivres, un million de personnes ont reçu des articles non-alimentaires et un logement, et 350 000 enfants ont bénéficié de programmes de protection de l'enfance, tandis que des milliers d'élèves ont bénéficié du soutien de programmes d'éducation en contexte d'urgence.

Au niveau des opérations, l'UE travaille sans relâche avec ses partenaires humanitaires (agences de l'ONU, comité international de la Croix-Rouge, organisations non-gouvernementales internationales) pour soutenir l'organisation d'une aide humanitaire sur le terrain. L'UE conserve une forte capacité d'intervention d'urgence dans tous les grands centres d'intervention (comme à Damas, Gaziantep et Amman) en des endroits identifiés en Syrie, comme Idlib, Hama, Ghouta-est, Raqqa, Deir Ez Zorn Hassakeh et Da'ra dans les gouvernorats du sud. Ces capacités d'intervention comprennent le pré-positionnement de stocks et une planification d'urgence afin d'être en mesure de réagir efficacement aux détériorations anticipées de la situation humanitaire et de prévoir les potentiels nouveaux déplacements de population.



L'UE défend l'organisation d'un accès et d'une protection des civils à travers toute la Syrie. En mars 2017, la Commission européenne et la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont adopté une **communication conjointe proposant une stratégie prospective de l'UE pour la Syrie**. La communication se penche aussi de plus près sur comment l'UE peut maintenir l'aide qu'elle organise en Syrie pour plus de 13,5 millions de personnes dans le besoin, contribuer au renforcement de la résilience et de la stabilité du pays et soutenir les reconstructions post-accord et le retour volontaire, digne et sûr de réfugiés et déplacés, une fois qu'une transition politique crédible sera lancée.

Au **Liban**, les fonds humanitaires de l'UE ont permis de financer une aide en espèces pour les réfugiés les plus vulnérables, ainsi que des soins de santé secondaires vitaux, une éducation informelle et un hébergement – y compris un accès à l'eau, à l'hygiène et un assainissement –, afin d'améliorer les conditions de vie des familles les plus vulnérables, les plus affectées par les déplacements. La protection demeure une préoccupation majeure pour les partenaires qui surveillent de façon régulière les principaux problèmes de protection et organisent une sensibilisation, des conseils et une assistance juridique pour les réfugiés. Depuis 2012, l'aide humanitaire de l'UE au Liban a permis d'aider quelque **750 000 réfugiés syriens**. Pour 2016, les fonds humanitaires de l'UE s'élevaient à € 87 millions, en 2017 ils atteignent déjà € 85 millions.

En **Jordanie**, l'UE appuie l'organisation d'une aide humanitaire pour les 650 000 réfugiés syriens présents dans ce pays. L'UE aide les réfugiés les plus vulnérables par le biais d'une aide en espèces et est partenaire de plusieurs organisations internationales actives dans des secteurs comme la protection, la santé, la préparation aux conditions hivernales, les besoins fondamentaux. Des programmes spécifiques viennent en aide aux femmes et enfants, sachant qu'environ 52% des réfugiés sont des enfants et 51% sont des femmes. En 2016, les € 53 millions d'aide humanitaire investis en Jordanie ont aussi ciblé les besoins urgents de plus de 45 000 réfugiés bloqués le long de la frontière du nord-est. En 2017, le total des fonds alloués à la Jordanie s'élevaient à € 55 millions.

En **Égypte**, les opérations humanitaires en cours atteignent € 4 millions et ciblent les personnes les plus nécessiteuses parmi les 120 000 réfugiés syriens enregistrés ou attendant leur enregistrement dans ce pays, d'après le HCR. L'Union européenne soutient la plupart des réfugiés vivant dans des conditions précaires en zones urbaines, au travers d'une aide en matière de protection, de santé et d'éducation en contexte d'urgence.

